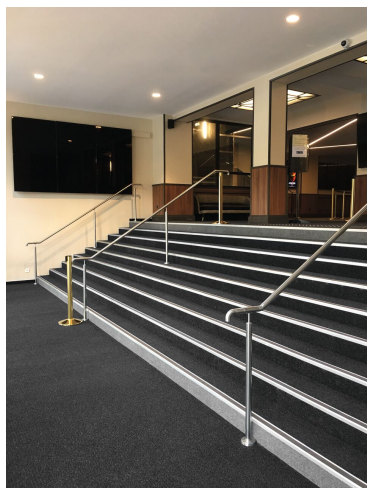




DESSCRIPTIF TYPE



Tapis de propreté en textile tufté en rouleaux , en dalles et en tapis bordés 4 côtés

Fourniture d'un tapis de propreté en textile tufté à velours coupé en rouleaux de 105 ou 155 ou 205 cm de large (dont les lisères caoutchouc de chaque coté de 2.5 cm), en dalles 50x50 cm ou en tapis bordés 4 côtés 55x90 cm, 90x155 cm, 135x205 cm, 205x300 cm de type **Coral Brush**.

Le produit répondra au classement européen commercial élevé 33. Il sera composé d'un velours coupé de fibres polyamide 100 % régénérées Econyl, combiné d'un envers Everfort sans phtalate.

Son épaisseur totale de 9 mm et sa masse surfacique seront de 4 000 g/m² et 4 100 g/m² en format dalles. Son envers sera 100 % vinyl Everfort , sans phtalate. Il assurera une efficacité au bruit de choc d'environ 29 dB et une absorption acoustique de aw d'environ 0,25(H)

Il répondra aux normes accessibilité PMR (personne à mobilité réduite), et bénéficiera d'un classement feu Bfl-s1.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans. Le choix se portera [sur 12 coloris](#).

#fE5Zs: r1MO#**** \$WzS eVIXUhfesbSf1Uhf d#S2: ad
b#bS3Bfa W#qbbad WZad#eL#L# r#Tgr# z

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Coral brush
Épaisseur totale	9 mm
Hauteur des fibres	7 mm
Masse surfacique totale	4000 g/m² - 4100 g/m² (dalle)
Poids du velours	900 g/m²
Absorption acoustique	aw = 0,25 (H) environ
Réaction au feu	Bfl-s1*
Classification selon	Classe 33 - Commercial élevé

MODE DE POSE

- Pose libre pour les formats tapis

- **Pose collée pour les formats rouleaux et dalles** : Mise en œuvre et type de colle (type 640 Eurostar special) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

- Pose poissée autorisée pour les formats dalles uniquement :

Mise en œuvre et type de colle (type 542 Eurofix Tack Plus) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804 +A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et [consultable sur INIES](#).
- Qualité de l'air intérieur : Taux d'émission de TVOC : classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conception européenne
- Fabrication à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Envers 100 % PVC EVERFORT sans phtalate
- Fibres 100 % régénérées Econyl.

* Satisfait à la réglementation M3

**Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.